

SAVOIR FAIRE ET SAVOIR ÊTRE



Lors d'un entretien d'embauche, un employeur est attendu de valider le savoir faire du candidat, mais également son savoir être. Pourtant, les postulants considèrent généralement que seul le savoir faire doit être évalué.

Dans un monde parfait, cela serait certainement le cas. Mais le savoir être est une compétence tout à fait évaluable, au même titre que les compétences techniques. Un exercice assez simple permet de se rendre compte de l'importance du savoir être :

Candidats; imaginez que vous êtes un employeur et que vous devez recruter un collaborateur. Vous prenez un papier et un stylo, et vous jetez quelques compétences qui caractériseront cette future recrue : autonome, pointu techniquement, ponctuel, aisance relationnelle, ambitieux, esprit d'équipe, importante capacité de travail, intelligent, sentiment d'appartenance à son entreprise...

Mis à part la compétence «pointu techniquement», toutes les compétences renvoient au savoir être, et non au savoir faire.

Cet exemple permet de bien comprendre l'enjeu et l'importance de ce fameux savoir être. Il sera naturellement découvert au quotidien, mais dans le cadre d'un entretien d'embauche, l'employeur va tenter de cerner son candidat en 45 minutes... mission quasi impossible.

45 minutes pour cerner une personnalité

C'est court. Très court. Et la seule façon d'y parvenir est de s'appuyer sur des petits détails qui peuvent paraître insignifiants pour le candidat.

Candidats, il vous faut donc être vigilants, et ne pas tomber dans certain piège :

- L'adresse email utilisée sur votre CV et pour vos correspondances de recrutement doit être neutre. Il est aujourd'hui facile et gratuit de créer une adresse email de type nom.prenom@. Pourtant, il est très fréquent de trouver des adresses emails de type petitnenette@... Cela ne reflète pas un caractère très sérieux !

- Faites attention à votre répondeur téléphonique. Si nous sommes tous tentés de faire parler ses enfants, de mettre sa musique préférée ou un imitateur qui se fait passer pour votre assistant, cela n'est pas très sérieux lorsque que vous êtes dans une démarche de recherche de poste.

- La musique qui remplace la sonnerie de téléphone est une mode amusante, mais c'est un détail qui peut rapidement agacer l'employeur. A vous de voir si vous souhaitez prendre le risque.

- Nous en avons déjà parlé dans le cadre de l'article qui vous prépare à votre entretien d'embauche, (article «les secrets d'un entretien d'embauche réussi») mais prenez vos dispositions : adoptez une tenue vestimentaire adéquate, arrivez à l'heure, prenez plusieurs exemplaires de votre CV, préparez votre discours et n'oubliez pas d'éteindre votre téléphone portable.

- Soyez réactifs! N'attendez pas 48 heures pour confirmer la réception d'un email ou pour rappeler votre correspondant. L'employeur considérera toujours que votre priorité doit être votre recherche d'emploi, même si vous êtes en poste.

Ces quelques conseils sont extrêmement basiques mais à l'origine de beaucoup de recrutements manqués. Ces aspects sont très contrôlés par un employeur et souvent de façon inconsciente. Cela coûte peu de respecter ces quelques règles, et cela vous ouvrira bien des portes.